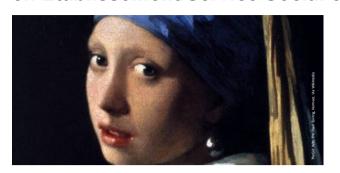


Coordonnateur(trice) en Établissement/Service Social et Médico-Social





> PUBLICS:

· Professionnels des secteurs social, médico-social, de l'animation, de la santé, en fonction réelle ou projetée de coordination d'équipes éducatives, sociales et/ou soignantes.

> PRÉ-REQUIS :

- · Avoir un projet de formation en adéquation avec le projet professionnel.
- · Avoir satisfait à la sélection sur dossier et à l'entretien le cas échéant.

> OBJECTIFS:

- Travailler leur positionnement dans leur fonction de coordonnateur auprès des différents acteurs institutionnels et
- · Actualiser les connaissances des politiques sociales et des logiques institutionnelles.
- Développer des techniques d'implication et de participation des professionnels internes et externes.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- · Des apports de connaissances et méthodologiques.
- Des exercices oraux de mise en situation pour chaque stagiaire.
- Un Dossier écrit de Réflexion Professionnelle présenté oralement pour évaluation, à la fin du cycle devant un auditoire de professionnels du groupe et un formateur.



- Un rythme d'alternance court pour permettre une densité d'apprentissages, dans un aller/retour constructif entre formation et activité professionnelle propre au participant.
- Un accompagnement adapté, assuré par le responsable de formation et des formateurs-ressources.

DURÉE: · 15 journées sur 5 mois (105 heures de cours).



> TARIF 2025

• 2 360 € net de taxes par participant.



Modalités / Délais d'accès : En présentiel ou distanciel , Jusqu'à 1 mois avant le début de la formation. Site accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter

PROGRAMME

Le programme mobilise les 4 Domaines de Compétences suivants:

- DC 1 Animer des équipes et coordonner l'action.
- DC2 Assurer un encadrement technique des équipes.
- DC3 Développer une dynamique et une méthode de veille.
- DC4 Développer et entretenir le travail en réseau.

Répartis en 3 Unités de Formation :

UF 1: Politiques sociales et évolutions du secteur

- Le cadre législatif.
- · Logique de projet, logique de service.
- L'institution : approche de l'organisation.
- La fonction : délégations, rôle et posture.
- Relations au cadre hiérarchique.

UF 2: Une fonction transversale

- Animer une réunion.
- Informer et communiquer.
- · Gérer les conflits.
- Mobiliser les compétences personnelles et collectives.
- Prévenir les risques psycho-sociaux.
- · Accompagner la mise en œuvre des projets personnalisés.
- · L'évaluation des activités, de la fonction.

UF 3 : Développer ses compétences

- Droit du travail et organisation du travail.
- · Les écrits professionnels.
- Initier les coopérations et le travail en réseau.
- Organiser la communication externe.

> EVALUATION DES COMPÉTENCES :

• Présentation et soutenance orale d'un Dossier écrit de Réflexion Professionnelle.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES :

- * Si diplôme ou VAPP: DIRecteur d'organisation ou d'Entreprise d'Innovation Sociale
- * Certificat d'Aptitudes aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité D'Intervention Sociale
- * Responsable d'Etablissement de l'Economie Sociale et Solidaire



Cycle de formation professionnelle continue.



Lieu CFP MESLAY (Montaigu - Vendée)



02 51 48 84 84 (Accueil)



contact@meslay.org





Démarrage des nouvelles

promotions: 27 août 2025



Responsable de formation:

M. Mathias RIGA



Assistante de formation : **Mme Sophie LECORPS-CLENET** 02 51 48 84 84

